

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Zinco-cuprica composita

N° d'article 21681100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501.3

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

Composants dangereux**Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)**

No. CAS	7446-19-7			
No. EINECS	231-793-3			
Concentration		<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4		H302	
	Eye Dam. 1		H318	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Aquatic Chronic 1		H410	

Copper sulfate pentahydrate

No. CAS	7758-99-8			
No. EINECS	231-847-6			
Concentration		<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4		H302	
	Skin Irrit. 2		H315	
	Eye Irrit. 2		H319	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Aquatic Chronic 1		H410	

Autres ingrédients**Eau**

No. CAS	7732-18-5			
No. EINECS	231-791-2			
Concentration		>=	95	%
Le renvoi: [4]				

Éthanol

No. CAS	64-17-5			
No. EINECS	200-578-6			
Concentration		<	1	%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 2		H225	

Bornane-2-one

No. CAS	76-22-2			
No. EINECS	200-945-0			
Numéro d'enregistrement	01-2119966156-31-XXXX			
Concentration		<	1	%
Le renvoi: [4]				
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Sol. 2		H228	
	Acute Tox. 4		H302	
	Acute Tox. 4		H332	
	STOT SE 2		H371	
				Poumon; Voie d'exposition: par inhalation

Notent

[4] Information volontaire

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

remplace la version: 1 / CH

Date de révision: 17.12.2018

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas combustible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Pour la protection individuelle, voir Section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 15 - 25 °C

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Liquide, limpide
Couleur	incolore
Odeur	camphrée
Point d'éclair	
Valeur	°C
Remarque	Non applicable
Pression de vapeur	
Remarque	Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes de soufre (SOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10'000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Espèces	rat		
DL50		960	mg/kg

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

Éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)

Espèces	rat		
DL50		1260	mg/kg
Source	RTECS		

Bornane-2-one

Espèces	souris		
DL50		1310 à 5000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg

Bornane-2-one

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)**

évaluation légèrement irritant

Copper sulfate pentahydrate

évaluation irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)**

évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

Copper sulfate pentahydrate

évaluation fortement irritant

Mutagénicité (Composants)**Copper sulfate pentahydrate**

Espèces	Salmonella typhimurium
méthode	Ames test

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

Remarque négatif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Copper sulfate pentahydrate

Substance de référence	Sulfate de cuivre	
Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
CL 50	0.11	mg/l

Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)

Espèces	truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)	
CL 50	0.1	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Bornane-2-one

CL 50	35	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les algues (Composants)

Sulfate de zinc (mono-, hexa- et heptahydraté)

Espèces	<i>Scenedesmus quadricauda</i>	
CI50	0.52	mg/l
Durée d'exposition	5	d

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Nocif pour organismes aquatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Zinco-cuprica composita




Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
14.1. Numéro ONU	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2

Nom commercial: Zinco-cuprica composita

Numéro de la matière: 216811

Version: 2 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression 02.10.19

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.